

Communiqués de presse

Florence Parly, ministre des Armées, salue le succès des tirs d'expérimentation des drones armés

Mise à jour : 16/01/2020

Florence Parly, ministre des Armées, salue le succès des tirs d'expérimentation des drones armés

Les armées françaises ont réalisé avec succès les tirs d'expérimentation de drones armés depuis la base aérienne de Niamey au Niger, dans le cadre de l'opération Barkhane.

Je tiens à saluer et féliciter tous les personnels du ministère des Armées qui se sont pleinement impliqués dans la mise en place de cette nouvelle capacité, deux ans après la décision que j'avais annoncée d'armer nos drones de surveillance, dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République.

Les drones armés amélioreront considérablement la sécurité de nos militaires sur place et renforceront nos moyens face à un ennemi toujours plus fugace. Désormais opérationnels, les drones armés sont déployés au sein de l'opération Barkhane.

Leurs principales missions restent la surveillance et le renseignement, vocation première des drones, mais elles pourront aussi être étendues aux frappes dans le respect des règles d'engagement, si l'opportunité se présente : la pression sur les groupes terroristes armés n'en sera que plus grande.

En plus de la pression permanente exercée sur l'ennemi, les drones armés présentent plusieurs avantages, notamment leur discrétion, leur endurance et la capacité offerte à nos forces de réagir et décider avec plus de rapidité et d'efficacité.

Il s'agit d'une nouvelle capacité, pas d'un changement de doctrine. Les règles d'engagement des drones armés sont exactement les mêmes que celles des avions de chasse avec lesquels ils sont complémentaires.

Ces drones continueront à être opérés depuis le théâtre de l'opération concernée, dans le strict respect du droit des conflits armés.

L'arrivée des drones armés sur le théâtre de Barkhane traduit notre engagement constant à construire des armées modernes et efficaces.

Photos, vidéo, dossier et fiches techniques sont disponibles au lien suivant : www.air-actualites.com/TirReaper

Contacts Media:

Cabinet de la ministre des Armées

Service de presse et de communication

Tél: 01 42 19 67 16

cabinet-cc9.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

DICoD

Centre Media

Tél.: 09 88 67 33 33 media@dicod.fr